

NOTRE POIDS PUBLIC

Saviez-vous que les paysans de Cartigny, las de peser leurs récoltes par petites quantités sur leur balance individuelle qu'émandèrent une installation centralisée plus efficace ? Conscientes des difficultés, les autorités communales, après études et projets, lancèrent un appel à la population le 1^{er} juin 1905 : « Considérant que la création d'un poids public rendrait de grands services et que la somme nécessaire pourrait être souscrite sous forme d'action à Fr. 20.- par les habitants de la localité (...) » Une première liste lancée en circulation recueillit une trentaine de signatures. Ces dernières furent jugées suffisantes pour que l'on passe à la réalisation du projet, ayant en résumé les caractéristiques suivantes :

Un tablier ou pont, mesurant 5 m de longueur et 2.10 m de largeur pouvant supporter des charges de 8000 kg.

Des paliers, supports, leviers de transmission de la charge vers la bascule graduée en kg. Une fosse en maçonnerie possédant des murs de 50 cm d'épaisseur et un sol naturel permettant l'écoulement des eaux pluviales.

Une cabine de 2.5 m de longueur et de 1.5 m de largeur pour le peseur. Cabine munie d'une porte avec serrure convenable, fenêtre pour l'observation de la pesée et enfin, pupitre à tabatière pour les registres. Un trapon menait à l'ouverture conduisant à la bascule. Le tout, remis clé en main garanti et poinçonné pour le prix de Fr. 2'150.-. On choisit un emplacement à l'entrée du village; le pont à basculer, à fleur du sol au milieu d'une voie d'accès parallèle à la rue du Trabli, à côté du stand de tir actuel. Les registres des premières années sont conservés aux archives communales. On y trouve le prix de la pesée pouvant varier selon le poids de 0.50 ct à Fr. 1.50. Les charges étaient multiples: chars de foin, de paille, de pommes de terre mais aussi vaches, bœufs, taureaux et porcs. Un résumé des pesées en 1921 donne une bonne idée du volume global. Il y a en tout 265 pesées, facturées Fr. 131.80 dont il faut déduire Fr. 32.50 pour l'indemnité du peseur. Ce qui laisse un revenu net de Fr. 94.30.

Mais les années passant, qu'est devenu notre poids public ?

L'usure, les frais d'entretien, la difficulté de trouver un peseur, la précision diminuée mais au contraire plus exigée, la construction d'une installation similaire à la nouvelle cave à pommes de terre entre la Petite-Grave et Cartigny l'ont amené, dans les années 50, à la destruction. Mais qui sait, peut-être les futurs travaux de construction sur son ancien site nous réserverons quelques surprises ...

(Texte publié dans les Informations cartiginoises de mars 2001)